



Vers la béatification du Pr Lejeune

Le 11 avril à Notre-Dame, le diocèse de Paris célébrera la fin de l'enquête diocésaine de la Cause de béatification de Jérôme Lejeune. Entretien avec Aude Dugast, vice-postulatrice de la Cause.



La Nef – Que représente cette cérémonie pour l'Église ?

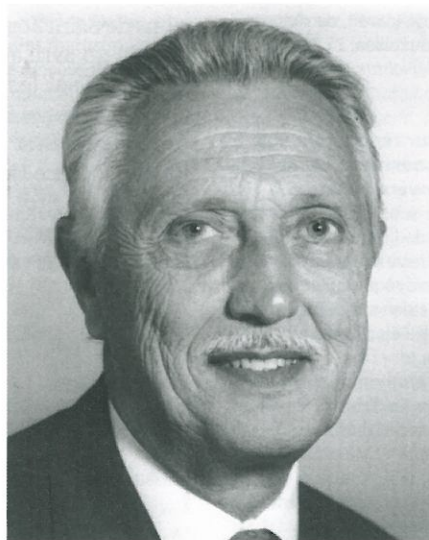
Aude Dugast – Nous allons vivre le 11 avril la dernière session de l'enquête diocésaine ouverte par l'archevêque de Paris, le cardinal Vingt-Trois, le 28 juin 2007. Cette étape essentielle marque la fin de cinq ans de recueil d'informations. Concrètement au cours de la cérémonie de clôture, les caisses contenant ces documents seront solennellement scellées avant d'être envoyées à Rome.

Comment s'est déroulée l'enquête diocésaine ?

C'est un travail d'instruction, pour rassembler tous les éléments sur la vie et les vertus du Serviteur de Dieu. Cette enquête informative porte sur les interrogatoires des témoins et sur les documents provenant de Jérôme Lejeune ou le concernant. Pour réaliser cet immense travail, il a fallu l'efficacité extraordinaire d'une vingtaine de bénévoles, copistes, historiens, scientifiques et théologiens répartis dans les trois commissions d'experts nommées par l'évêque : une Commission d'enquête composée d'un délégué épiscopal (juge), d'un promoteur de justice (avocat du diable) et de notaires, qui auditionne les témoins ; une Commission historique composée d'archivistes et historiens et, pour Jérôme Lejeune, d'experts scientifiques ; une Commission de théologiens chargée de vérifier que les écrits du Serviteur de Dieu ne contiennent rien contre la foi et les mœurs.

Quel est le chemin qui reste à parcourir vers la béatification ?

Au terme de l'enquête diocésaine,



Qui est Jérôme Lejeune ?

■ Marié et père de famille, Jérôme Lejeune (13 juin 1926-3 avril 1994) était médecin et chercheur. Père de la génétique moderne, il a été notamment lauréat du prix Kennedy 1962 pour la découverte de la cause chromosomique de la trisomie 21. Connue pour avoir soigné et accompagné de très nombreux patients atteints de déficience intellectuelle et pour son engagement en faveur du respect de la vie humaine, il a été membre de l'Académie des Sciences morales et politiques et honoré de nombreux titres internationaux. En 1997, à l'occasion des Journées Mondiales de la Jeunesse en France, le pape Jean-Paul II était allé se recueillir sur la tombe de son ami, qu'il avait nommé premier Président de l'Académie pontificale pour la Vie.

aucune conclusion n'est donnée par l'Église concernant la vie et les vertus du Serviteur de Dieu. Cette analyse sera effectuée à la Congrégation pour les Causes des Saints à Rome à partir des documents envoyés après le 11 avril. Après la vérification des procédures, un Rapporteur sera nommé par la Congrégation pour rédiger avec le Postulateur, la *Positio*, synthèse de l'ensemble. À partir de ce document, le Collège des Consultants et le Collège des Cardinaux de la Congrégation se prononceront sur l'héroïcité des vertus de Jérôme Lejeune. Si l'avis est favorable, le Serviteur de Dieu devient Vénérable. Il faut ensuite la reconnaissance d'un miracle dû à son intercession pour être béatifié.

Que pouvez-vous dire à ce stade de l'enquête sur l'héroïcité des vertus de Jérôme Lejeune ?

En tant que vice-postulatrice, je suis tenue au secret de l'instruction. Je ne peux donc pas témoigner de ce que j'ai vu ou entendu au cours de ces années. Cependant si j'ai accepté, avec bonheur, la responsabilité d'accompagner le travail du Postulateur de la Cause, le Père Jean-Charles Nault, abbé de Saint-Wandrille, c'est parce que j'étais convaincue que la vie de Jérôme Lejeune était un exemple lumineux. La réputation de sainteté dont il a joui immédiatement à sa mort et qui ne cesse de croître depuis (condition nécessaire pour ouvrir une cause de béatification), ma-

nifeste à quel point il a marqué les esprits et les cœurs des personnes de toutes conditions et de tous continents.

Son immense intelligence ne l'a éloigné ni de Dieu ni des hommes mais, enracinée dans la vérité et ordonnée à une charité active auprès des personnes trisomiques, lui a conféré la qualité exceptionnelle de hausser à son niveau ceux qui l'approchaient, le regard tourné vers le Créateur. J'ai toujours été impressionnée par l'unité de sa personne, qui lui permettait de témoigner naturellement de l'harmonie entre la foi et la science et qui s'est manifestée par une remarquable cohérence entre ses paroles et ses actes, entre la Parole et sa vie. Il a su mettre au service de la vie humaine, fragile et malade, la force que

lui conférait cette liberté intérieure. À sa façon il transmet aujourd'hui aux familles, aux chercheurs et au monde le prophétique « *N'ayez pas peur* » de Jean-Paul II.

Propos recueillis par Pierre Louis ■

La clôture de l'enquête diocésaine de la Cause de béatification et de canonisation de Jérôme Lejeune aura officiellement lieu le 11 avril à Notre-Dame de Paris. 17h : session officielle de clôture par la commission d'enquête (publique). 17h45 : vêpres solennelles présidées par le R.P. Jean-Charles Nault, abbé de Saint-Wandrille et postulateur de la Cause. Vêpres retransmises sur KTO. 18h30 : messe pour la Vie présidée par Mgr Éric de Moulins-Beaufort, évêque auxiliaire de Paris.

Pour recevoir la prière pour obtenir des grâces par l'intercession de Jérôme Lejeune, écrivez à : Association Les Amis du Professeur Jérôme Lejeune, 80 bd Malesherbes, 75008 Paris.

Information : www.amislejeune.info